

Compte-rendu de la réunion de la Commission locale de développement rural du mardi 10 septembre 2024

13 présents

BINGEN Benjamin, DANTINNE David, COGET Jean-Michel, DELADRIERE Marc, DELHAISE Rudy, DESCAMPS Pascal, GERADON Céline, JOURNEE Stéphane, LAMBERT Françoise, PETIT Véronique
PIERMAN, Anne-Pascale, PIROTTE Maryse, VERCOUTERE Véronique

19 excusés

ABSIL Carole, BERLEMONT Christel, BOONE Catherine, DE LICHTERVELDE Wauthier, DEMOULIN Bernard, DOCHAIN Didier, HANCE Véronique, KLEPPER Catherine, MANNENS Cosette, MINNE Béatrice, ORBAN Xavier, PAULUS Benoît, PIRE Emmanuel, ROUXHET Frédéric, SAINT-AMAND Fabienne, SCHLEUSNER Patricia, SIMON Catherine, VAN GEEM Sandrine, VAN RAVESTYN Emmanuel.

7 absents

CATINUS Alain, COOREMANS Jérôme, DEBRUN Edouard, DOHOGNE Régis, PETIT Philippe, SIMONS Raphaël, VAN DEN BROUCKE Gilbert.

Pour l'Administration communale : Marc WANBECQ, service environnement et agents relais de l'ODR.
Pour la FRW : Aurélie VANDEBERG, agent de développement.



Ordre du jour

Fiche projet 1.14: Aménagement de la place de Bolinne

- Visiter le périmètre d'aménagement
- Informer sur l'AP végétalisation introduit par la commune en juin 2024

Cette réunion fut organisée sur le terrain – place Bolinne.

Rudy Delhaise, bourgmestre et président de la CLDR, accueille les participants sur la place de Bolinne et contextualise l'objet de la réunion.

La commune a décidé de déposer une partie du projet d'aménagement de la place de Bolinne dans le cadre de l'appel à projet « végétalisation à l'échelle d'un quartier ». Il s'agit d'un soutien régional (droit de tirage) aux communes pour renforcer la résilience face à la crise climatique. L'enveloppe pour Eghezée est de 113 936,13 euros

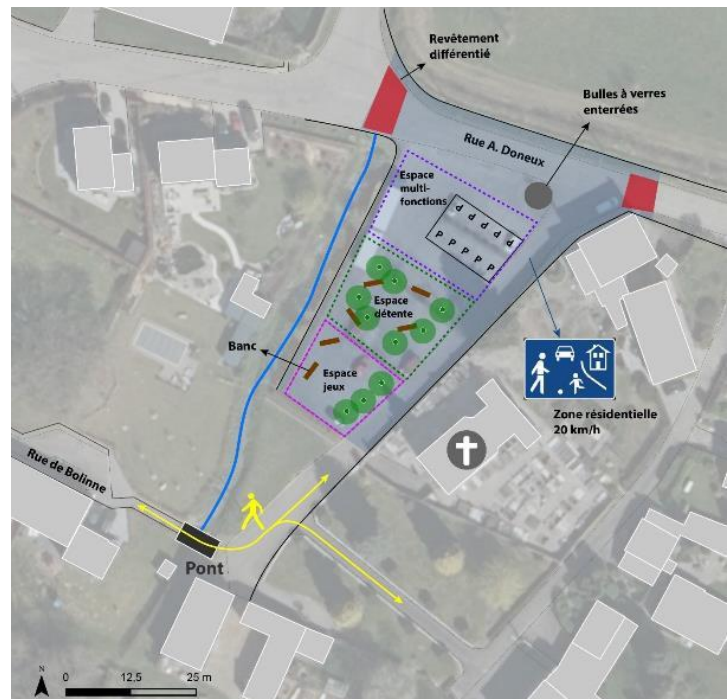
Le dossier a été rentré fin juin 2024. La réponse du SPW est attendue pour fin novembre 2024 avec des travaux à finaliser fin 2027.

La place de Bolinne, reprise en lot 1 dans le PCDR avec les villages de Tavier et Branchon en regard de l'absence d'espaces conviviaux. Mais aussi un lieu fortement imperméabilisé (place reprise sur la carte des îlots de chaleur).

Fiche 1.14 Aménagement de la place de Bolinne

Aurélie reprend l'origine du projet : réflexions issues des consultations citoyennes et du PCM.

Le périmètre ainsi que les intentions d'aménagement sont distribués à chacun pour la visite du lieu.



Marc présente les objectifs d'aménagement initiaux présents dans la fiche pour l'ensemble du périmètre :

- Nord - Créer un espace multifonctionnel qui serait utilisé pour le stationnement la plupart du temps (marquage au sol des emplacements obligatoire dans une zone de rencontre) et pourrait être utilisé pour les festivités villageoises
- Aménager des espaces verts et de convivialité dans les parties centrale et sud du périmètre
- Déminéraliser l'espace
- Au sud de l'espace, prévoir quelques aménagements sobres types espaces de jeux ou de sport
- Dans la partie centrale, prévoir un espace de détente composé de bancs, tables de piques niques et arbres

Améliorer les cheminements piétons

- Revoir le statut de la place en zone résidentielle (espace partagé), où la priorité est donnée aux piétons et la vitesse maximale autorisée est de 20km/h

- Marquer les effets de portes à l'aide d'un marquage coloré (ou autres éléments plus contraignants si nécessaire)
- Assurer la liaison modes doux vers la rue de Bolinne par la construction d'un petit pont et, de ce fait, compléter le maillage des chemins et sentiers du village
- Intégrer les trottoirs avoisinants pour assurer la continuité du cheminement piétons au cœur du village (lien avec le futur projet réalisé dans le cadre du PIC).

Suite au dépôt de l'appel à projet, certaines options ont été précisées :

- Désimperméabiliser la place pour y semer de l'herbe et réaliser des plantations (dont des ligneux) ;
- Aménager les berges du ruisseau pour en améliorer des fonctions d'accueil de la biodiversité (plantation d'espèces indigènes, semis de plants typiques des berges), hydrologiques, et également de visibilité pour les citoyens.
- Garder les arbres présents le long du cours d'eau
- Enlever la haie qui longe le cours d'eau pour profiter d'une meilleure perspective et d'un espace davantage aéré
- Incorporer quelques aménagements pour l'accueil des citoyens (bancs, tables, modules de jeux,... via un autre financement)
- Intégrer les éventuelles recommandations formulées par le contrat rivière sur l'aménagement du cours d'eau

Le budget global des aménagements dépasse l'appel à projet « Végétalisation », il faudra compléter éventuellement avec le développement rural.

Réaction des membres sur le projet :

- Se renseigner sur les possibilités d'acquisition de la parcelle enclavée dans le périmètre (198A/2). Cela permettrait de gagner de l'espace à l'arrière pour l'espace convivial et garantir assez de parking à l'avant. Cette acquisition serait bénéfique pour la cohérence d'aménagement et d'entretien de la zone.
- Consulter l'entreprise Certysis sur ses besoins en stationnement. Le Bourgmestre signale que des contacts ont déjà été pris et que des places de stationnement marquées rue Ernest Feron avait été discutée. A voir si le plus pertinent vu que la rue en question est reprise dans le réseau structurant vélo et permet la jonction avec l'arrêt de bus de Feron. Pascal Descamps précise l'occupation des places de stationnement : maximum 30 véhicules avec une moyenne de 20.
- Il est proposé de remonter de quelques mètres l'effet de porte pour ralentir les véhicules en amont de la rue A. Doneux. Il est prévu un marquage au sol au niveau des effets de porte. Un exemple de rétrécissement visuel assez simple peut-être intéressant : exemple évoqué sur la commune voisine vers Forville.
- Tenir compte de la présence du Home pour les déplacements piétons.
- Rappel de la remarque liée au trottoir en pavé de la ferme Certysis (à conserver).
- Explication du projet d'aménagement repris dans le PCM pour le croisement rue A Doneux – rue de Bolinne (hors périmètre du projet).
- Les membres de Bolinne informent du peu de trafic traversant le village ; pas de trafic de transit.
- Explication du projet de placement d'un collecteur pour canaliser les eaux usées au niveau du ruisseau de Bolinne. Les habitants ont refusé le projet lors de la présentation par l'INASEP il y a quelques années. Ce ne sera donc plus une priorité pour l'INASEP. Voir les autres possibilités d'améliorer la qualité du cours d'eau par l'aménagement des berges et la plantation d'espèces rivulaires. NDLR : Voir page 10 du Meuse Info n°151 https://www.meuseaval.be/images/contenu/publications/meuse_info/MI151.pdf - plantation d'hélophytes dans des fossés accumulateurs d'eaux usées à Modave.
- Faut-il vraiment séparer les deux espaces (convivialité/ stationnement) pourquoi pas viser la polyvalence sur certaines zones.
- Village peu dynamique, pas de comité de village.
- Si jeux installés, il faudra sécuriser l'espace occupé par les enfants du ruisseau.

- Important de veiller à aménager l'espace pour minimiser l'entretien (choix des espèces, revêtement).
- Espace convivial qui pourra profiter aux villages voisins (Place de Bolinne à 1 km d'Hanret).
- Ne faut-il pas profiter de l'aménagement pour marquer avec des chevrons vélos le réseau voies lentes passant par la place et rue E. Feron.
- Tenir compte de l'espace bus ONE.

Suites

Pas de décision pour activer ce projet en développement rural vu la période de prudence électorale. Ce point pourra être discuté lors d'une prochaine réunion CLDR. Il faudra aussi voir les éventuels changements liés à la nouvelle Ministre en charge du Développement rural, Anne-Catherine Dalcq.

Les riverains n'ont pas été invité à cette rencontre vu l'interdiction d'organiser des réunions publiques en période de prudence, les membres de la CLDR peuvent jouer leurs rôles de relais des remarques éventuelles du village. Les citoyens seront consultés au moment de l'esquisse et / ou avant-projet.

Les prochains rendez-vous de l'ODR

- Mardi 22/10 à 20h00 : présentation de l'avant-projet pour la FP 1.1 Liaisons cyclables – Présence de l'auteur de projet et invitation de la CCATM.
- Samedi 23 novembre de 9h à 13h : Fête du développement durable.

La visite se clôture à 19h15.

Pour le secrétariat de l'ODR
Aurélie VANDEBERG